

Les établissements accueillant des adultes et des enfants handicapés : activité, clientèle et personnel Résultats de l'enquête ES 2006 à La Réunion¹

Une enquête nationale a été réalisée auprès de chaque établissement médico-social prenant en charge des enfants ou des adultes handicapés, visant à décrire sa situation au 31/12/2006 (statut, activité, clientèle). Les résultats régionaux ont été extraits de la base nationale. Cette enquête fait suite à de précédentes enquêtes réalisées en 1991 et 1995, et 2001.

I. Les enfants et adolescents handicapés

Au 31/12/2006, 1736 enfants handicapés de 0 à 28 ans et plus, tous sexes confondus, sont pris en charge. Ils étaient 1420 en 2001.

- *Plus de garçons que de filles*

Le sex-ratio est de 1,45 avec 1028 garçons pour 708 filles. La population infantine est légèrement plus masculine qu'en 2001 puisque le sex-ratio était de 1,41.

Figure 1 – Répartition du public accueilli (DRASS – Enquête ES 2006)



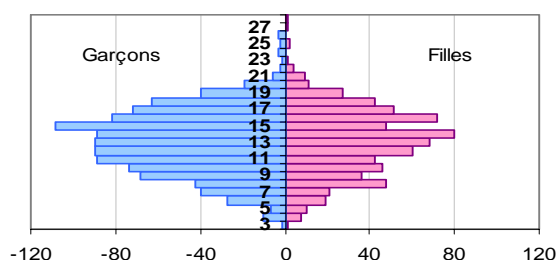
- *Les 10-14 ans les plus nombreux*

L'âge moyen est de 13,6 ans en 2006.

Ce sont les 10-14 ans qui sont le plus présents chez les enfants handicapés (42 %), suivi par les 15-19 ans (35 %). Les moins de 6 ans ne représentent, quant à eux, que 2 % du public accueilli (figure 2).

¹ Le dossier complet d'exploitation de l'enquête est disponible à la DRASS, Service Etudes et Statistiques

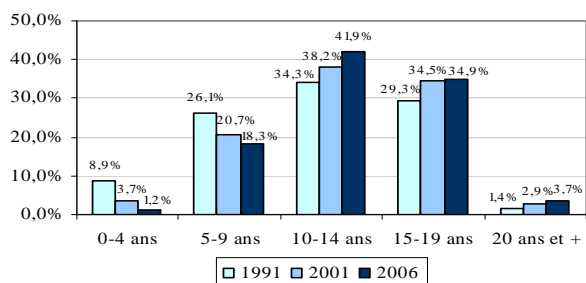
Figure 2 –Pyramide des âges du public accueilli
(DRASS – Enquête ES 2006)



Cependant, depuis 2001, la population d'enfants et adolescents handicapés vieillit.

Depuis 1991, la part 10-14 ans a toujours représenté un poids non négligeable chez les enfants handicapés. Mais cette part a tendance à être de plus en plus importante : 34 % en 1991, 38 % en 2001 et 42 % en 2006. De plus, les tranches d'âge les plus avancées ont vu leur part sans cesse augmenter : les 15-19 ans sont passés de 29 % en 1991 à 34,5 % en 2001 et 34,9 % en 2006. Les plus de 20 ans, quant à eux, sont passés de 1 % en 1991 à 3 % 2001 et 4 % en 2006 (figure 3).

Figure 3 – Evolution de la part de la population enquêtée par âge en 1991, 2001 et 2006
(DRASS – Enquête ES 1991, 2001 et 2006)



- **17 % d'enfants handicapés non scolarisés**

En 2006, 17 % des enfants handicapés ne sont pas scolarisés. Cela concernait 31 % des enfants six ans plus tôt, et 20 % en 1991.

Mais on compte également 29 % d'enfants scolarisés uniquement dans un établissement de l'Education Nationale, situation que l'on ne retrouvait pas en 2001.

52 % d'enfants handicapés sont scolarisés à temps plein dans l'établissement d'éducation spéciale (tableau 1). En 1991, c'était le cas pour seulement 48% des enfants, en 2001, pour 66 %.

Enfin, 1 % seulement sont scolarisés dans l'établissement avec une intégration partielle dans un établissement de l'éducation nationale. Ils étaient 3 % en 2001.

Tableau 1 – Lieu de scolarisation des enfants handicapés en 2006
(DRASS – Enquête ES 2006)

	Effectif	%
Non scolarisé	300	17%
Uniquement dans l'établissement d'éducation spéciale	891	52%
Dans étab. spéciale avec intégration partielle dans étab. de l'Educ.Nat.	11	1%
Uniquement dans un étab. de l'Educ.Nat.	495	29%
Autre	19	1%
Total	1716	100%

- **Près de 90 % des enfants handicapés logent dans leur famille**

Depuis 1991, le mode de prise en charge ne cesse d'évoluer favorisant de plus en plus l'externat. Ainsi, en 1995, seulement deux enfants et adolescents sur trois étaient hébergés dans la famille (parents ou personne ayant l'autorité parentale). En 2001, c'est le cas pour plus de 70% des enfants, et en 2006, c'est 89 % des enfants handicapés.

De plus, en 2006, plus de la moitié (58 %) des enfants était en externat ou semi-internat.

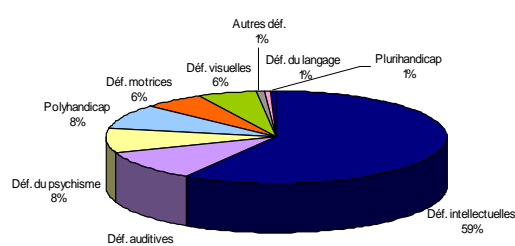
En 2001, l'internat complet concernait 11 % des enfants alors qu'en 2006, il ne représente plus que 6 %.

- **Près de 60% des enfants handicapés souffrent de déficiences intellectuelles**

La part d'enfants handicapés atteints de déficiences intellectuelles a légèrement diminué entre 2001 et 2006 : respectivement 62 % contre 59 %.

10 % des enfants handicapés souffrent également de déficiences auditives, 8 % de déficiences du psychisme ou d'un polyhandicap et 6 % de déficiences motrices ou visuelles (figure 4).

Figure 4 – Répartition des déficiences principales en 2006
(DRASS – Enquête ES 2006)



Parmi les 59 % d'enfants souffrant de déficiences intellectuelles, 54 % sont atteints de retard mental moyen, 16 % de retard mental profond, et 29 % de retard mental léger.

Parmi les 10 % d'enfants souffrant de déficiences auditives, 80 % souffrent d'une déficience totale ou profonde du développement de l'ouïe et perte

auditive bilatérale profonde de l'ouïe et 15 % d'une déficience bilatérale sévère.

Parmi les 8 % d'enfants souffrant de déficiences du psychisme, pour 51 % d'entre eux, ces troubles sont en rapport avec des troubles psychiatriques graves.

Parmi les 6 % d'enfants souffrant de déficiences motrices, 48 % souffrent d'absence ou de déficit de la mobilité volontaire des quatre membres et 22 % d'absence ou de déficit de la mobilité de deux membres inférieurs.

Parmi les 6 % d'enfants atteints de déficiences visuelles, 45 % ont une déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux.

- ***Les accidents périnataux représentent 16 % des cas à l'origine des déficiences des enfants handicapés***

Les pathologies génétiques connues (autres qu'aberration chromosomique) représentent 15 % des cas en 2006. On note, également, 10 % de psychoses infantiles et 9 % de trisomie.

Dans des proportions moindres, on peut relever que 6 % d'enfants ont été suivis pour causes d'autismes et autres troubles envahissants du développement, et 4 % de traumatismes crâniens et de lésions cérébrales acquises (en dehors de la période périnatale).

- ***Les enfants handicapés quittant l'établissement sont surtout de sexe masculin***

Au 31 décembre 2006, 58 % des enfants quittant l'établissement sont de sexe masculin. 40 % des enfants sont âgés de 15 à 19 ans. 27 % ont entre 10 et 14 ans et 24 % ont plus de 20 ans. Les moins de 10 ans représentent, quant à eux, 9 % des enfants.

- ***Près de 80% des enfants handicapés quittant l'établissement logent désormais dans leur famille***

Après leur sortie de l'établissement, près de 8 enfants sur 10 sont désormais logés dans leur famille (10% de moins que les enfants entrant). Et, 8 % sont dans un établissement social.

- ***2/3 des enfants handicapés quittant l'établissement souffrent de déficiences intellectuelles***

Au 31 décembre 2006 on peut voir que parmi les 66 % d'enfants atteints de déficiences intellectuelles, la moitié souffrent d'un retard mental moyen, 37 % souffrent d'un retard mental léger et 12 % d'un retard mental profond et sévère. Il y a également 10 % d'enfants atteints de déficiences du psychisme, dont 48 % en rapport avec des troubles psychiatriques graves et 28 % souffrant de troubles de la conduite et du comportement.

Sur les 6 % d'enfants atteints de déficiences auditives, 93 % ont une déficience totale ou profonde du développement de l'ouïe et perte auditive bilatérale profonde.

Enfin, sur les 6 % d'enfants atteints de déficiences motrices, 38 % ont une absence ou un déficit de la mobilité volontaire des quatre membres.

- ***Un peu plus de la moitié des enfants handicapés quittant l'établissement bénéficie d'une éducation générale ou professionnelle et 17 % ont une activité professionnelle***

A la sortie des établissements ou services pour handicapés, 57 % des enfants suivent une éducation générale ou professionnelle. Parmi eux, les 2/3 sont en IME, IMP ou IMPRO, 22 % suivent un enseignement général, professionnel ou apprentissage sans SESSAD, et seulement 5 % sont en établissements pour enfants polyhandicapés.

17 % des enfants ont également une activité professionnelle. Parmi eux, 83 % ont une activité à caractère professionnel en Etablissement ou Service d'Aide par le Travail (ESAT).

Enfin, pour les 16 % d'enfants ayant d'autres activités, on note que 2 sur 3 sont en accueil de foyer de vie, occupationnel ou accueil de jour.

II. Les adultes handicapés

33 établissements ont participé à l'enquête alors qu'ils n'étaient que 26 en 2001.

Au 31/12/2006, 1422 adultes handicapés de 18 à 68 ans, tous sexes confondus, sont pris en charge. Ils étaient 968 en 2001. Depuis 2001, on a donc une augmentation du nombre d'établissement ainsi que de personnes prises en charge.

- ***De plus en plus d'adultes***

En 1991, la proportion de personnes handicapées était de 3 adultes pour 10 enfants et adolescents. En 2001, elle était de près de 7 adultes pour 10 enfants. Et en 2006, elle est désormais de près de 9 adultes pour 10 enfants.

- ***Plus d'hommes que de femmes***

Le sex-ratio est de 2,05 avec 957 hommes pour 465 femmes (figure 5). En 2006, il y a légèrement moins d'hommes présents qu'en 2001 puisque le sex-ratio était de 2,56 soit 72 % d'hommes.

Figure 5 – Répartition du public accueilli (DRASS – Enquête ES 2006)

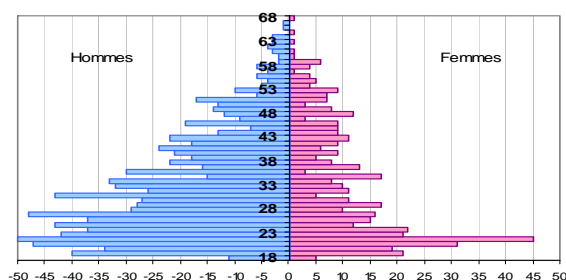


- **De plus en plus de jeunes adultes**

Depuis 1991, la population semble rajeunir. En effet, en 1991, les plus de 50 ans représentaient encore un poids important. C’est en 2001 que le rajeunissement de la population se fait le plus ressentir avec les trois quart des adultes handicapés qui ont moins de 40 ans, la moitié ayant même moins de 30 ans.

En 2006, ce rajeunissement se stabilise puisque 73 % des adultes handicapés ont moins de 40 ans, et 42 % moins de 30 ans (figure 6).

Figure 6 –Pyramide des âges du public accueilli (DRASS – Enquête ES 2006)



- **Hébergés de plus en plus dans la famille**

Au 31 décembre 2006, 40 % des adultes handicapés logent en famille. C’est plus qu’en 2001, où cela ne concernait que 28 % des adultes. 23 % sont en Maison d’Accueil Spécialisée (MAS) ou en Foyer d’Accueil Médicalisé (FAM). On relève également 18 % de personnes ayant un logement personnel, contre 13 % en 2001.

- **57 % des adultes handicapés travaillent en ESAT à temps plein**

En seize ans, le nombre de personnes handicapées travaillant en Etablissement et Service d’Aide par le Travail (ESAT anciennement CAT) à temps plein a quasiment doublé. Cette activité représentait en effet 36 % de personnes en 1991. En 2006, ce sont un peu plus de la moitié des adultes handicapés qui y travaillent.

Le nombre de personnes ayant des activités occupationnelles diminue entre 1995 et 2001

(de 25 % à 16 %). En 2006, la baisse continue puisque ce genre d’activité ne représente plus que 14 % des adultes handicapés.

A noter également, que 17 % sont dans un Foyer d’Accueil Médicalisé (FAM), et 8 % en Maison d’Accueil Spécialisée (MAS).

- **Un peu plus de la moitié des adultes handicapés souffrent de déficiences intellectuelles**

En 2001, 70 % des personnes étaient atteintes de déficiences intellectuelles. Parmi elles, 21 % présentaient une déficience intellectuelle profonde ou sévère et 48 % une déficience moyenne. En 2006, ce taux a diminué et concerne désormais 56 % des adultes (figure 7).

Concernant les déficiences de psychisme, elles ont concerné 12 % des adultes handicapés en 2001 contre 23 % en 2006.

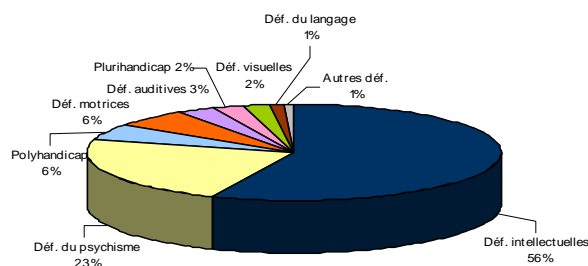
Les personnes souffrant de polyhandicap représentent 6 % du public accueilli, tout comme celles souffrant de déficiences motrices.

Dans de moindres proportions, on note que 4 % de personnes avaient une déficience auditive en 2001 alors qu’en 2006 cela concerne 3 % des adultes.

Enfin, on relève 4 % de personnes présentant un plurihandicap en 2001 contre 2 % en 2006.

Les personnes présentant des déficiences visuelles représentent 2 % de la population et celles ayant des déficiences du langage 1 %.

Figure 7 – Répartition des déficiences principales en 2006 (DRASS – Enquête ES 2006)



Parmi les 56 % d’adultes handicapés atteints de déficiences intellectuelles, on compte plus de la moitié (55 %) à avoir un retard mental moyen ; 26 % ont un retard mental léger et 16 % ont un retard mental profond.

En ce qui concerne les 23 % de personnes ayant des déficiences du psychisme, pour 57 % cela est en rapport avec des troubles psychiatriques graves. On note également 15 % de personnes ayant des troubles du comportement.

Parmi les adultes souffrant de déficiences motrices, 43 % souffrent d’absence ou de déficit important de la mobilité des deux membres inférieurs ; et 25 % de déficit de la mobilité des membres supérieurs et inférieurs homolatéraux.

Parmi les 3 % d'adultes handicapés atteints de déficiences auditives, on compte 37 % de personnes ayant une déficience auditive bilatérale sévère, et 21 % ayant une surdi-mutité.

- **Les accidents périnataux à l'origine de près de 1/4 des cas de déficiences chez les adultes handicapés**

Les pathologies et origines connues des déficiences de la clientèle adulte présente dans les établissements et services pour handicapés au 31 décembre 2006 sont ainsi réparties¹ : 21 % d'accidents périnataux, 9 % de psychose infantile et 8 % d'autres psychoses.

On note également que pour 8 % des adultes suivis, il s'agit d'un traumatisme crânien et de lésion cérébrale acquise (en dehors de la période périnatale). 6 % souffrent de trisomie et autres aberrations chromosomiques, et 4 % d'autisme et syndromes apparentés.

A préciser également que 36 % des pathologies étaient inconnues.

- **Plus d'un tiers des adultes handicapés quittant l'établissement ont moins de 25 ans**

Au 31 décembre 2006, 42 % des adultes handicapés quittant l'établissement ont moins de 30 ans. Plus d'un tiers a d'ailleurs moins de 25 ans. Et plus des deux tiers (69 %) des adultes sont de sexe masculin.

- **37 % des adultes handicapés logeaient en foyer d'hébergement avant de quitter l'établissement**

Le type d'hébergement le plus courant antérieur à la sortie de l'adulte handicapé est le foyer d'hébergement (37 %). 23 % vivaient avant en famille. 17 % logeaient en MAS ou FAM, et 15 % dans un logement personnel.

- **41 % des adultes handicapés habitent désormais dans leur famille**

Après la sortie de l'établissement, 41 % des adultes handicapés sont allés vivre dans leur famille. Rappelons que ce n'était le cas que d'un quart des personnes avant leur sortie.

On note également que désormais 22 % ont un logement personnel (15 % avant la sortie) ; 7 % sont en famille d'accueil (alors qu'ils n'étaient que 4 % dans ce cas auparavant).

- **Près de 2/3 des adultes handicapés en ESAT**

65 % des adultes handicapés travaillaient en ESAT à temps plein avant de quitter l'établissement.

12% suivaient également des activités occupationnelles. Et enfin, 16 % étaient accueillis en FAM ou en MAS.

- **Le devenir des adultes handicapés à la sortie de l'établissement : 38 % ont une activité professionnelle**

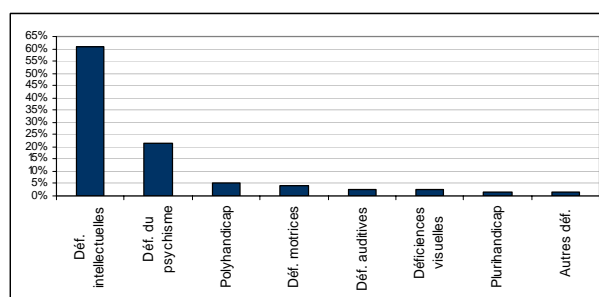
A la sortie de l'établissement, 47 % avaient une autre activité ou étaient accueillis en journée. Parmi eux, 37 % sont en accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour, et 34 % sont à domicile sans activité, sans prise en charge et sans orientation médico-sociale.

Sur les 38 % ayant une activité professionnelle, près de 3/4 ont une activité professionnelle en Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT).

- **61 % des adultes handicapés quittant l'établissement souffrent de déficiences intellectuelles**

A la sortie de l'établissement, 61 % des adultes accueillis ont une déficience intellectuelle comme déficience principale, 22 % ont des déficiences du psychisme. Dans des proportions moindres, on peut voir également que 5 % d'entre elles ont un polyhandicap et 4 % ont une déficience motrice (figure 8).

Figure 8 – Répartition des déficiences principales pour les adultes sortis définitivement durant l'année 2006 (DRASS – Enquête ES 2006)



¹ Les non réponses ont été exclues du total

Questions relatives aux incapacités

Parallèlement à cette enquête un questionnaire a été joint à certains établissements. Ce questionnaire comportait des questions relatives aux incapacités : 8 questions pour les enfants et 9 questions pour les adultes. Seuls les Centres Médico-Pscho-Pédagogiques (CMPP), et les centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) n'avaient pas à répondre à ce questionnaire.

Les résultats montrent (Annexe) que :

- La moitié des enfants et la moitié des adultes ne se mettent pas en danger de part leur comportement,
- Chez les enfants, 73 % n'ont pas un comportement anormalement agressif ; chez les adultes ils sont 59 %.
- Plus de la moitié des enfants et des adultes communiquent avec autrui avec difficultés jusqu'à avoir besoin d'aide.
- La moitié des enfants ayant une déficience visuelle ne savent pas lire. Ils sont 60 % chez les adultes.
- Près de la moitié des enfants sort du lieu d'hébergement sans aide. Les adultes, sont quant à eux, 72 % à sortir sans aide.
- Les 3/4 des enfants se déplacent sans difficultés. Ils sont 90 % chez les adultes.
- Un peu plus de la moitié des enfants et 2/3 des adultes font leur toilette sans aide.
- 72 % des enfants et des adultes ne sont pas en risque vital permanent en l'absence d'aide technique ou humaine. Par contre, ils sont 27 % chez les enfants et 22 % chez les adultes à être en risque vital en l'absence de surveillance humaine ou d'aide technique associée à une surveillance humaine.
- Enfin, 61 % des adultes ne savent pas gérer leurs ressources seuls.

III. La clientèle des Centres Médico-Pscho-Pédagogiques (CMPP) et des Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)

5 CMPP ou CAMSP ont participé à l'enquête. Au 31/12/2006, 2791 enfants handicapés de 0 à 18 ans et plus, tous sexes confondus, sont pris en charge.

- **Plus de garçons que de filles**

Le sex-ratio est de 1,18 avec 1135 garçons pour 965 filles.

Figure 9 – Répartition du public accueilli en CAMSP ou CMPP (DRASS – Enquête ES 2006)



- **Une population homogène en CAMSP, les 7-11 plus nombreux en CMPP**

L'âge moyen est de 3,2 ans en CAMSP contre 10,6 ans en CMPP.

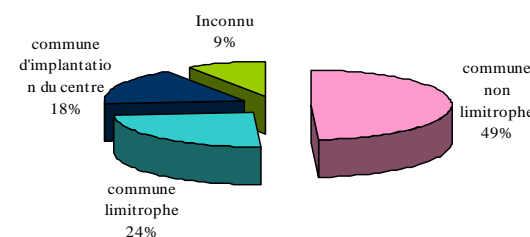
Les tranches sont assez homogènes puisque elles oscillent entre 10 et 15 %. Par contre en CMPP, les 7-11 ans représentent un peu moins de la moitié (47 %) des patients.

- **99 % des enfants sont originaires de La Réunion et près de la moitié d'une commune non limitrophe du centre d'accueil**

Qu'ils soient en CAMSP ou en CMPP, les enfants pris en charge sont à 99 % originaires de La Réunion.

Près de la moitié d'entre eux viennent d'une commune non limitrophe au centre d'accueil (49%) ; près du quart d'une commune limitrophe (24 %), et 18 % de la commune d'implantation du centre (figure 10).

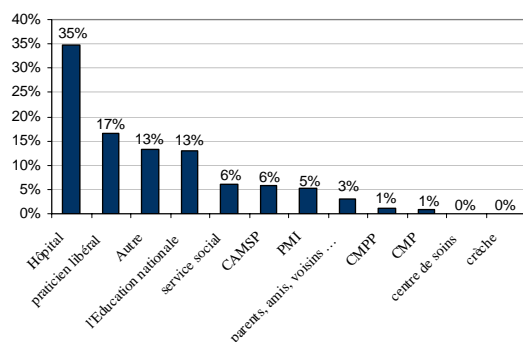
Figure 10 – Origine géographique du public accueilli en CAMSP ou CMPP (DRASS – Enquête ES 2006)



- **35 % ont été orientés vers le centre par un hôpital**

35 % des enfants ont été orientés en CAMSP ou CMPP par un hôpital ; 17 % par un praticien libéral ; 13 % par l'Education Nationale ; 6 % par un service social ou autre CAMSP ; 5 % par une PMI (figure 11).

Figure 11 – Orientation du public accueilli en CAMSP ou CMPP (DRASS – Enquête ES 2006)



• Activité du CAMSP ou CMPP en 2006

En moyenne, les centres ont ouvert 188 jours. Sur les enfants reçus, 37 % venaient pour la première fois.

Sur l'ensemble des rendez-vous donnés, 85 % ont été honorés.

Tableau 2 – Activité des CAMSP ou CMPP en 2006 (DRASS – Enquête ES 2006)

	En moyenne pour l'année 2006
Nombre de jours d'ouverture	188 jours
Nombre de patients reçus au moins une fois	558 pers.
Nombre de patients venus pour la 1ère fois	205 pers.
Nombre de rdv donnés	5864 rdv
Nombre de rdv honorés	4982 rdv
Patients sur les listes d'attente	
Nombre de patients en attente au 1er rdv	81 pers.
Delai moyen d'attente pour le 1er rdv	21 mois
Nombre de patients en attente de traitement	22 pers.
Délai moyen d'attente pour débiter le traitement	11 mois

CONCLUSION

Le nombre de personnes handicapées prises en charge a augmenté de 32 % entre 2001 et 2006 : on comptait 1420 enfants et 968 adultes handicapés pris en charge en 2001, soit 2388 personnes en tout. En 2006, on compte désormais 1736 enfants et 1422 adultes handicapés pris en charge, soit 3158 personnes en tout.

On peut voir que leur situation s'est légèrement modifiée au cours de ces six dernières années :

- La part des adultes handicapés a augmenté. En 2001, la proportion était de 6 adultes pour 10 enfants, en 2006, elle est de 8 adultes pour 10 enfants.
- Les établissements accueillent légèrement moins d'hommes (72 % en 2001 contre 67 % en 2006).
- Le rajeunissement des jeunes adultes stagne voire baisse puisqu'en 2001 les moins 30 ans représentait la moitié des adultes accueillis contre 42 % en 2006.

- Le nombre de personnes travaillant en Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT anciennement CAT) à temps plein connaît une légère baisse depuis 2001 : 64 % en 2001 contre 57 % en 2006. Parallèlement, l'accueil en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) s'est développé depuis 2001 puisqu'il représente 17 % en 2006 alors qu'ils n'apparaissaient pas en 2001.
- En 2006, même si la part des adultes atteints de déficiences intellectuelles est toujours importante, cette dernière a baissé depuis 2001 : respectivement 70 % contre 56 %. Ce sont les déficiences du psychisme qui connaissent la hausse la plus importante passant de 12 % en 2001 à 23 % en 2006.
- La part des 10-14 ans a toujours représenté un poids considérable chez les enfants handicapés (38% en 2001 et 42 % en 2006). On note, cependant, une stagnation du nombre des 15-19 ans au cours de ces six années (35 % en 2001 et en 2006).
- Depuis 2001 la part des enfants non scolarisés a nettement diminué passant de près de 33 % en 2001 à 17 % en 2006. A l'inverse, les enfants scolarisés uniquement dans un établissement de l'Education Nationale étaient inexistantes en 2001 alors qu'ils représentent 29 % en 2006.
- Le mode de prise en charge des enfants handicapés évolue de plus en plus vers l'externat. En 2001, 70 % des enfants handicapés logeaient dans leur famille, ils sont près de 90 % en 2006.
- Là encore, la part d'enfants handicapés atteints de déficiences intellectuelles a baissé entre 2001 et 2006 : respectivement 62 % en 2001 contre 59 % en 2006. Les enfants atteints de déficiences du psychisme représentent 8 % au total alors qu'ils étaient inexistantes en 2001.
- Concernant les questions supplémentaires relatives aux incapacités adressées à certains établissements, on constate que les enfants et les adultes n'ont pas un comportement dangereux ni pour eux-mêmes ni envers autrui. Par contre, ils communiquent difficilement avec autrui. Les enfants et adultes enquêtés n'ont pas besoin d'un aide dans la vie de tous les jours (se déplacent sans difficultés, font leur toilette sans aide, ne sont pas en risque vital en l'absence d'une aide technique ou humaine, etc...).
- Le public des Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) et des Centre Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP) est le plus souvent composé d'enfants âgés de 7 à 11 ans (47 % pour les CMPP). Près de la moitié habitent une commune non limitrophe au centre d'accueil et un peu plus d'un tiers ont été orientés par un hôpital.

BIBLIOGRAPHIE

- DDASS, « *La clientèle des établissements sociaux et médico-sociaux pour enfants et adultes handicapés à la Réunion* », Résultats d'enquêtes du SESI, 1991-1993, Politiques de santé et établissements médico-sociaux pour enfants
- DDASS, « *Enquête auprès des établissements et services pour enfants et adultes handicapés, au 31 décembre 2001, La Réunion* »

ANNEXE

	Enfants		Adultes	
	Effectif	%	Effectif	%
En danger par son comportement ?				
Jamais	565	52%	585	50%
Parfois	329	30%	458	39%
Souvent	128	12%	111	9%
Ne sait pas	64	6%	25	2%
<i>Total</i>	<i>1086</i>	<i>100%</i>	<i>1179</i>	<i>100%</i>
Comportement agressif ?				
Jamais	791	73%	699	59%
Parfois	181	17%	399	34%
Souvent	62	6%	64	5%
Ne sait pas	45	4%	17	1%
<i>Total</i>	<i>1079</i>	<i>100%</i>	<i>1179</i>	<i>100%</i>
Communication avec autrui ?				
Oui, sans difficultés	463	43%	505	43%
Oui, avec difficultés	352	33%	478	41%
Non, besoin d'aide	235	22%	169	14%
Ne sait pas	29	3%	26	2%
<i>Total</i>	<i>1079</i>	<i>100%</i>	<i>1178</i>	<i>100%</i>
La personne sait-elle lire ?				
Oui, sans difficultés	81	8%	111	9%
Oui, avec difficultés	286	27%	334	28%
Non, besoin d'aide	535	50%	708	60%
Ne sait pas	176	16%	25	2%
<i>Total</i>	<i>1078</i>	<i>100%</i>	<i>1178</i>	<i>100%</i>
Sort du lieu d'hébergement sans aide ?				
Non, confinée au lit	14	1%	29	2%
Non, confinée à la chambre	2	0%	2	0%
Non, confinée au lieu d'hébergement	104	10%	32	3%
Non, besoin d'aide pour sortir	417	39%	259	22%
Oui	534	49%	853	72%
Ne sait pas	8	1%	3	0%
<i>Total</i>	<i>1079</i>	<i>100%</i>	<i>1178</i>	<i>100%</i>
Se déplace sans aide ?				
Oui, sans difficultés	812	75%	1060	90%
Oui, avec difficultés	73	7%	55	5%
Non, besoin d'aide	111	10%	59	5%
Ne sait pas	83	8%	4	0%
<i>Total</i>	<i>1079</i>	<i>100%</i>	<i>1178</i>	<i>100%</i>
La personne fait sa toilette seule ?				
Oui, sans aide	567	53%	791	67%
Oui, mais avec quelques difficultés	150	14%	128	11%
Non, besoin d'aide ou de stimulation partielle	124	12%	146	12%
Non, besoin d'aide ou de stimulation pour tout	228	21%	111	9%
<i>Total</i>	<i>1069</i>	<i>100%</i>	<i>1176</i>	<i>100%</i>
En risque vital permanent en l'absence d'aide technique ou humaine ?				
Non	773	72%	848	72%
Oui, en l'absence d aide technique	17	2%	20	2%
Oui, en l'absence de surveillance humaine	151	14%	206	17%
Oui, en l'absence d'aide technique associée à une surveillance humaine	136	13%	57	5%
Ne sait pas	2	0%	47	4%
<i>Total</i>	<i>1079</i>	<i>100%</i>	<i>1178</i>	<i>100%</i>
Gère ses ressources seules ?				
Oui, sans aide			104	9%
Oui, avec conseil de quelqu'un d'autre			346	29%
Non			713	61%
Ne sait pas			15	1%
<i>Total</i>			<i>1178</i>	<i>100%</i>

Directeur de publication : Flore THEROND-RIVANI
 Responsable de la rédaction : Christine CATTEAU
 Auteur : Hélène ANSQUIN,
 DRASS – BP 50 – 97408 ST DENIS Messag cedex 9
 Tél : 02 62 93 94 95 <http://www.reunion.sante.gouv.fr>